

ENQUETE RECRUTEMENT
ETUDIANT PROMOTION 2025-2027
Février 2026
Ghislaine ROUBY
Bureau CEEIADE

Le CEEIADE a réalisé son enquête concernant la sélection de 2025 et la rentrée universitaire 2025-2027. Elle s'est déroulée du 6 au 28 novembre 2025.

27 sur 29 écoles, membres du CEEIADE, ont répondu à l'enquête : les résultats, présentés dans cet article, représentent ces **27 écoles**.

Le nombre de places agréées pour la rentrée universitaire de 2025 est de **755 étudiants**.

Les candidats ayant bénéficié d'un report du concours 2024 (*article 13 Arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste*) sont **164** dont **136** sont entrés en formation soit **28** candidats qui ont renoncé à leur report.

Le nombre de places ouvertes aux concours 2025 est de **619 soit 82%** de l'agrément région des écoles enquêtées.

1965 candidats se sont inscrits aux épreuves de sélection pour ces 27 écoles.

Sur les **1128 candidats** admissibles, **53%** sont reçus sur liste principale, **26%** sur liste complémentaire, **17%** échouent et **4%** ne se présentent pas aux épreuves orales.

Pour la promotion 2025 - 2027 nous recensons **670 étudiants** pour les 755 places agréées, sur les écoles répondant à l'enquête (27/29) soit un taux de remplissage national de **88,7%**.

Peuvent être admis en formation en sus du nombre d'étudiants agréés des étudiants étrangers (*article 7 de l'Arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste/ cf. Préconisation CEEIADE - ressources*).

Pour cette rentrée universitaire, **2 étudiants étrangers sur 2 dossiers traités** ont intégré 2 écoles d'infirmiers anesthésistes.

Depuis la mise en place du nouveau référentiel de 2012 délivrant un grade « Master », peuvent être admis en formation dans la limite de 5% de la capacité d'accueil de l'école, des candidats dispensés des épreuves d'admission. Il s'agit de titulaires du diplôme de sage-femme, des étudiants ayant validé la troisième année du deuxième cycle des études médicales et de titulaire d'un D.E. infirmier et d'un diplôme reconnu au grade master.

Pour cette promotion (2025 -2027) **4 dossiers** ont été déposés, **2 personnes** sont entrées en formation et **3 ont eu un report** de la sélection 2024.

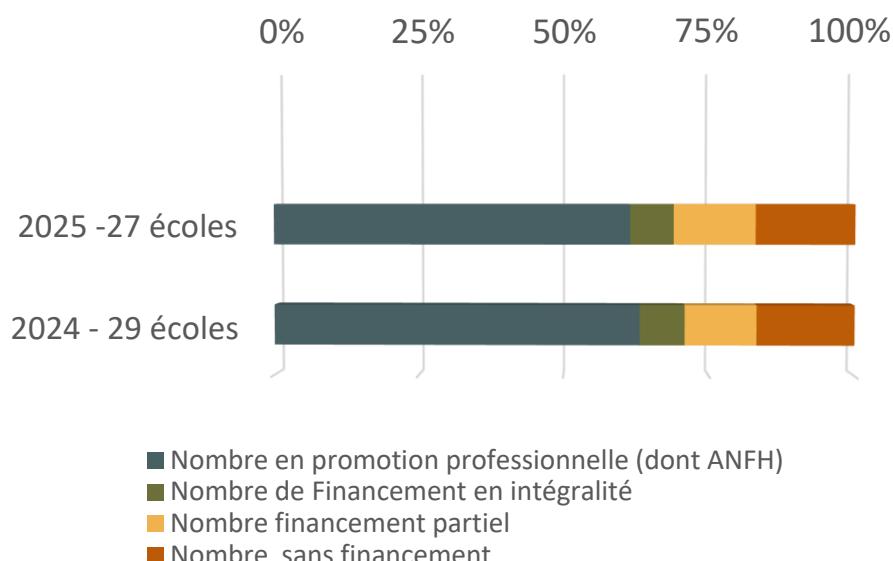
En lien avec les reports et les désistements enregistrés à l'entrée en formation, nous relevons **167 reports** répondant à l'article 13 de l'arrêté relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste (report pour congé maternité ou adoption (3), garde enfant de moins de 4 ans (1), maladie ou accident (1), refus de demande de congé formation (5) mais surtout pour **refus de prise en charge par la formation professionnelle** ou promotion sociale (158) ce qui représente **94%** des reports) et **105 désistements** dont 58% représentent l'entrée dans **une autre école**.

L'enquête permet de recenser le type de **financements** mobilisés par les étudiants entrés en formation.

Depuis ces dernières années, nous sommes face à des types de prise en charge financière multimodales reflétant des disparités importantes entre les régions.

Comme l'année passée, nous nous sommes attachés à recenser 4 modalités de financements : financement promotion professionnelle (ANFH) financement en intégralité par d'autres moyens, financement partiel et autofinancement.

Le graphique ci-après montre l'évolution sur ces deux dernières années.



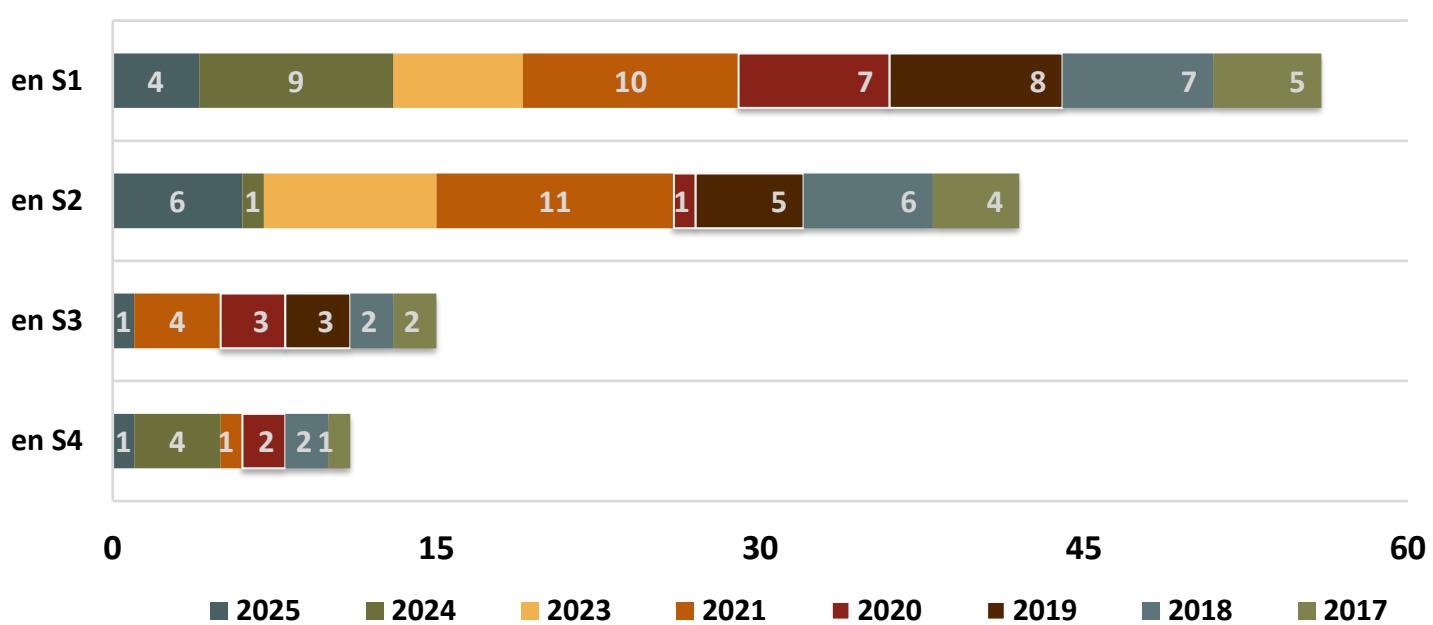
Graphique 1 : Types de financement - promotion 2024-2026 et 2025 - 2027

Au regard des réponses nous remarquons une **diminution** du financement par les employeurs, une **stabilité** du nombre d'étudiants sans financement et une **évolution pour les dispositifs partiels** de financement.

Les frais de scolarité oscillent entre 6000 et 12500 euros par année de formation. 16 écoles proposent des tarifs différents selon les modalités de prise en charge des frais : sans prise en charge les frais oscillent de 3500 à 10500 euros. Ces frais de scolarité sont définis au niveau régional.

Depuis plusieurs années nous suivons l'évolution des étudiants durant leur formation en quantifiant les redoublements et les arrêts de formation.

Pour les **redoublements** on dénombre, 1 étudiant en semestre 1 ; 4 en semestre 2, 1 en semestre 3 et 2 en semestre 4.



Concernant les **arrêts de formation** on dénombre :**4 arrêts définitifs** en semestre 1 ; **6** en semestre 2 et **1** en semestre 3 et **1** en semestre 4.

Le graphique ci-après présente l'évolution des abandons depuis 2017

Graphique 3 : Nombre des abandons depuis 2017

Nous remarquons un nombre important d'abandons en **semestre 1**, 56 en 8 ans (pic en 2021 crise COVID), et en **semestre 2**, 42 en 8 ans (pic 2021).

Au total sur les **8 ans** nous relevons **124** abandons qui représente 1% de la population étudiante infirmiers anesthésistes en formation durant cette période.

En conclusion, pour la promotion 2025 - 2027, le taux de remplissage des écoles d'infirmiers anesthésistes se maintient à 88,7% des places agréées. Le taux des reports (94%) est motivé par un refus de prise en charge financière de la formation, taux qui ne cesse d'augmenter.

Les prises en charge financières pour promotions professionnelles représentent 61% des étudiants (ANFH) et continue à diminuer. On observe des dispositifs de financement multimodal avec des prises en charge partielle de la formation et des étudiants en situation de vulnérabilité.

Concernant l'évolution des abandons lors de la scolarité, on observe une légère diminution sur l'ensemble du parcours.